

Le Bazar paraît le Dimanche de chaque semaine, format in-4° de quatre pages à deux colonnes, et plus si l'abondance des matières l'exige.

Le prix de l'abonnement est de 4 fr. pour trois mois, 6 fr. pour six mois, et 10 fr. pour l'année.

Les abonnements ne peuvent dater que du 1^{er} et du 15 de chaque mois.



Les personnes non abonnées paieront chaque insertion 15 c. la ligne.

On s'abonne à Lyon, à la Librairie industrielle et d'éducation de Chambet fils, quai des Célestins, chez qui toutes les Annonces seront adressées.

LE BAZAR

LYONNAIS,

JOURNAL DE LA LOCALITÉ, DES ARTS, DE LA LITTÉRATURE ET DES THEATRES.

Feuille générale d'Annonces en tout genre, intéressant le Commerce, l'Industrie, les Intérêts privés et généraux.

NOUVELLES LOCALES.

— Samedi dernier, à neuf heures du matin, près de Pierre-Scise, on a relevé, dans l'une de ces ruines de caves qui bordent la Saône, le corps d'un homme mort dans la nuit. Ses cheveux, sa veste et le reste de ses vêtements étaient couverts de givre. Sa figure gelée contre le terrain, y adhérant, était horriblement meurtrie, probablement par suite de la chute qu'il a faite en cet endroit dépourvu de parapets. Cet homme était un forçat libéré en surveillance dans notre ville. On présume qu'il était ivre au moment de sa chute.

— Le mardi, 19 de ce mois, la mairie de Lyon recevra les soumissions cachetées des entrepreneurs qui voudront se charger de la confection des travaux à faire dans le bâtiment de la Halle aux Blés, pour y établir le Mont-de-Piété.

— La caisse d'épargnes de Lyon a reçu, dimanche dernier, la somme de 18,245 fr., versée par trois cent quatre-vingt-dix déposants; sur ce nombre, cinquante-huit nouveaux livrets ont été délivrés. Elle a remboursé 16,865 fr. à quarante-trois personnes.

— Il paraît certain que, quelques jours avant de mourir, M. Jordan-Leroy avait décidé avec M. le maire qu'une expédition des ouvrages de nos peintres et de nos sculpteurs serait ouverte le 1^{er} mai prochain, au palais Saint-Pierre, et qu'une demande serait faite au conseil municipal, à l'effet d'en obte-

— nir une somme qui serait consacrée à l'encouragement des arts.

— Lundi dernier, dans l'après-midi, le feu a pris dans une des cheminées de la maison Billion, située grande rue des Feuillants; grâce à la promptitude des secours, le dommage n'a pas été considérable.

— La condition publique pour les soies a placé son numéro 280.

Plus de deux cents balles attendent leur tour d'épreuve dans le magasin de cet établissement.

Les affaires sont toujours très actives; le cours se soutient très ferme sur tous les articles, principalement sur les organsins fins de pays et les trames fines d'Italie.

— Un vol a eu lieu chez M^{le} Richard, horloger, quai des Célestins, trois montres ont été enlevées.

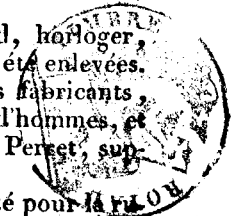
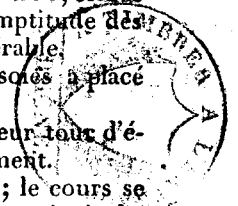
— MM. Riboud et Blin, marchands fabricants, ont été élu membres du Conseil des prud'hommes, et MM. Baron, Michel, Ogier, Napoly et Perret, suppléants, pour la soierie.

MM. Fichet, Rostaing et Ville l'ont été pour la bannerie, la passementerie, etc.

MM. Berne, Dubost, Teissier cadet, prud'hommes, et MM. Teissier (Pierre) et Blache, suppléants, pour la chapellerie.

— On parle beaucoup en ce moment de la faillite d'un marchand bijoutier et de celle d'un courtier de commerce de notre ville, tous deux très connus.

— Le terrible incendie de New-York fait le sujet



de toutes les conversations; sept maisons de Lyon ont eu leur dépôt consumé. Les soies ont augmenté ici de 5 fr. par suite de ce triste événement.

— Par suite des pluies abondantes de mardi dernier, le Rhône a considérablement augmenté.

— Mercredi dernier, la débacle des glaces, qui couvraient la Saône depuis Lyon jusqu'à Chalon, a commencé; elle a continué la nuit suivante; malgré le froid et la nuit, un nombre considérable de curieux bordaient nos quais qui étaient éclairés par des torches; de nombreux crocheteurs étaient à leur poste avec des échelles de cordes et prêts à porter partout des secours, s'il en eût été besoin; un bateau à laver et un bateau de charbons ont été crevés et entraînés près du quai d'Orléans. On a découvert sous les glaces le cadavre d'un homme noyé.

— Jeudi dernier, un filou a brisé un carreau de vitre de la devanture d'un orfèvre, rue Saint-Côme; il a été pris en flagrant délit et arrêté sur-le-champ.

— Le même jour, une femme qui passait sur une planche d'un bateau à laver, en face de l'Hôpital, est tombée dans le Rhône; malgré ses cris on est arrivé trop tard pour la sauver; il n'était plus temps....

— La chambre de commerce de Lyon vient de députer deux de ses membres, MM. Arlès-Dufour et Goujon, pour prendre part, à Paris, aux travaux des conseils-généraux du commerce et des manufactures.

— Un vieillard, qui habitait seul une chambre, à la montée Saint-Barthélemy, ne paraissait plus depuis quelque temps; ouverture a été faite de sa chambre et on l'a trouvé mort, sans doute de froid et de faim.

Une ordonnance du roi accorde une pension de 511 fr. à la veuve de M. Derroys de Chandeli, décédé, directeur du télégraphe de Lyon.

— M. Pagano vient d'être nommé consul Sarde, à Lyon, en remplacement de M. Cozon décédé.

— Tous les agents de police de Lyon viennent de permuter et de changer de quartier.

— On nous communique, sur la femme empoisonnée, faubourg Saint-Clair, les détails suivants :

Mercredi dernier 6 janvier, la femme du nommé François Bouillon, ouvrier en soie, demeurant au faubourg Saint Clair, est morte empoisonnée; des querelles violentes entre le mari et la femme ont précédé la fin tragique de cette dernière. La clameur publique fait peser les soupçons les plus graves sur le mari.

C'est dans cet état que M. Vigier, commissaire spécial de police de la Croix-Rousse a cru devoir s'assurer de la personne de Bouillon et le mettre à la disposition de M. le Procureur du roi pour procéder à l'instruction.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au zèle et au talent de M. Vigier; ce magistrat a exercé pendant plusieurs années les fonctions de commissaire central, à Nîmes; il devait remplacer, à Lyon, M. Prat; mais un conflit élevé entre les autorités supérieures a ajourné sa nomination.

(Communiqué.)

NOUVELLES DES THÉÂTRES.

La première représentation de *La Juive*, attendue avec tant d'impatience, avait attiré une si grande foule que non seulement les corridors du Grand-Théâtre étaient envahis, mais encore la place de la Comédie; il y a eu une *guerre de barricades*; elles ont été escaladées et à moitié brisées. Nous avons vu des femmes les traverser avec une grande agilité; pouvons-nous rendre compte de cette première représentation, car nous n'avons pu parvenir dans la salle, et nous qui eussions dû nous trouver à *notre poste*, nous avons fait partie du grand nombre de ceux qui n'ont pu entrer. Ainsi va le monde, *beaucoup d'appelés et peu d'élus*, et nous ne pouvons aujourd'hui que donner des *on dit*. On assure que la mise en scène a été admirable; elle est due à M. Provence; honneur à lui! Que les décors étaient magnifiques! que les danses étaient suaves et délicieusement exécutées par mesdames Angéline, Elisa Guillermin, etc.! que madame Dérancourt s'est montrée habile comédienne et chanteuse parfaite, qu'elle a été bien secondée par Silvain, Fouchet, et Durbeck! que la musique est trop grave et savante pour le vulgaire du public, et qu'il y a de grandes beautés dans cet opéra à côté de choses fort ennuyeuses..... Nous y reviendrons.

— Les demoiselles Joséphine et Mina W. (nous avons oublié le nom de maison par trop germanique de ces demoiselles), ont donné, mercredi dernier, la première représentation de leurs exercices de force et d'agilité; nous avouons franchement qu'elles ont de la grace, de l'élégance dans leurs formes, qu'il y a assez de *prestige* dans leurs tours de force pour faire croire que cela est naturel; mais nous n'aimons pas ce genre de spectacle qui ne dit rien, ni au cœur, ni à l'esprit; du reste, ces demoiselles ont eu un succès complet.

— C'est jeudi dernier que la première représentation au bénéfice d'Adam a eu lieu; il y avait du monde, mais pas assez pour remplir la salle; il semblait qu'on présageait par avance que les nouveautés du jour n'obtiendraient point de succès. *Béniño* a été sifflé à l'unanimité, c'était justice; cependant mademoiselle Henriette était bien séduisante sous le costume de l'*Ermite*; *On ne passe pas*, qui est venu ensuite, est un vaudeville assez intéressant, bien joué par Vizentini et Danguin; madame Adam y joue et y fait l'exercice à ravir; elle a été vivement applaudie. *Le Gueux de Mer* nous a endormi, nous n'aimons pas les drames, et celui-ci est par trop insignifiant; madame Stéphane joue l'héroïne avec intelligence; mais, comme dans tous ses rôles; elle met trop d'affectation dans son débit. Le spectacle s'est terminé par *Mon Ami Polyte*. Pour le coup la plume me tombe des mains; nous ne pouvons dire un mot d'une platitude de ce genre qui a été sifflée comme elle le méritait.

— La prochaine représentation à bénéfice sera celle donnée pour madame Stéphane, l'ex-mademoiselle Alexandrine, du Grand Théâtre; elle se composera de *Caravage*, de *Ma Femme et sa Chambr*

titre assez piquant, et de *En Attendant*. Nous, à notre tour, attendons.

— Le jour de la première représentation de *La Juive* la salle était éclairée au gaz; le public a su gré à M. Provence de lui avoir procuré cette aimable surprise.

VARIÉTÉS.

DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

(Suite du numéro 25.)

Lorsque votre enfant balbutiera, mettez-le entre les mains d'une femme d'esprit extraordinairement babillarde; la sphère de l'esprit de l'homme s'agrandit par les idées; il n'y a point de machine dans le monde qui puisse donner plus d'idées à vos enfants qu'une vieille femme bavarde et spirituelle; gardez-vous de leur donner trop tôt des connaissances sur des objets révélés; leur cerveau tendre et délicat n'est point capable d'une étude sérieuse; les petits singes et les petits chiens ne vont pas tout de suite avec leur père; les animaux, dans leur enfance, sont toujours à sauter, à courir, à jouer; laissez vos enfants se livrer à ces exercices du corps qui leur sont naturels; laissez-les jouer tant qu'ils voudront; le sommeil, et un sommeil réparateur, viendra bientôt leur donner de nouvelles forces en développant toutes les parties de leur corps. Voyez les chats, ils jouent pendant leur enfance, cependant, cette dissipation ne les empêche pas, quand ils sont plus gros, de suivre leur instinct et de prendre les rats.

La raison et l'expérience nous démontrent que le génie des hommes se forme par les pieds; voilà pourquoi les enfants ont tant de plaisir à courir et à sauter; à seize ans, la sève de l'esprit monte aux parties de la génération; sa présence nous est indiquée par des signes extérieurs, et tous les phénomènes de la virilité. A quarante ans, cette sève monte au cœur; c'est l'âge de la gloire et de l'ambition. A cinquante, elle monte à la tête; c'est l'âge de maturité et du jugement. A quatre-vingts ans, ce n'est plus ce fluide balsamique qui porte partout la force et la vie; la liqueur se fige, et, semblable à de l'eau glacée, elle brise son enveloppe, le baromètre casse et l'existence est finie.

Les enfants les plus remuants sont toujours les plus spirituels; cette superfétation de vie et d'agitation dans l'enfance produit ordinairement les grands hommes, les hommes supérieurs. Caton, à l'âge de neuf ans, se serait laissé précipiter par une fenêtre plutôt que de céder à son professeur. Commencez l'éducation de vos enfants par leur laisser toutes leurs volontés; n'ayez pas la maladresse de corriger la nature, vous gêneriez son ouvrage; en voulant corriger vos enfants vous en ferez des sots et des méchants; l'exercice forme toujours un bon tempérament et sert à développer l'esprit. Cet exercice est l'instinct de la nature, c'est la meilleure de toutes les mères et le seul professeur qui leur convienne; à l'âge de dix ans, vous verrez vos enfants se rappor-

cher tout naturellement des éléments de l'éducation nécessaire; la femme bavarde, dans la société de laquelle ils auront passé leur enfance, aura déjà donné une diversion sage et utile à leur esprit; ils comprendront déjà les rapports qui existent entre les mots et les choses qui frappent leurs sens. Gardez-vous de leur enseigner des choses qu'ils ne peuvent pas concevoir; le merveilleux des idées religieuses est dangereux pour l'esprit des enfants, il éblouit toutes leurs facultés; cette habitude est presque toujours le germe de tous nos mauvais raisonnements dans un âge plus avancé.

G. B.

Jurisprudence Commerciale.

Les Tribunaux de commerce sont des institutions toutes différentes des Tribunaux civils; la forme, devant les tribunaux consulaires, doit toujours être protectrice et avare des formalités ruineuses des procédures régulières. Les juges d'un Tribunal de commerce doivent apporter toute leur sollicitude à garantir leur barreau de l'invasion des avoués; toutes les affaires devraient se terminer par les voies de la conciliation ou de l'arbitrage; nous voudrions qu'un Tribunal de commerce renvoyât toujours préalablement les causes devant l'un de ses membres, et que là, après avoir entendu les parties, si la conciliation ne pouvait pas avoir lieu, que le juge rapporteur fit son rapport et donne ses conclusions; par ce moyen on éviterait toutes les lenteurs d'une procédure qui est souvent ruineuse pour les deux parties; le rapport du juge serait déjà un antécédent, et le Tribunal ne serait pas dans la nécessité d'entendre des plaidoiries longues et ennuyeuses et qui sont toujours funestes aux intérêts des commerçants.

Telle est la manière de procéder du Tribunal de la Seine, tandis qu'à Lyon, le juge qui n'a pu concilier les parties, les renvoie à l'audience plaider, sans donner ses conclusions et sans motiver ce renvoi; alors il faut recommencer toute la procédure puisque le juge rapporteur s'est renfermé dans un silence absolu, et c'est dans cette conjecture que les pauvres plaideurs deviennent la proie de MM. les Défenseurs, et un mépris de l'article 627 du Code de commerce qui interdit le ministère des avoués devant les Tribunaux de commerce.

G.

CABINET D'AFFAIRES.

Plusieurs sommes à placer par hypothèque, par parties de 20,000 fr. et au dessus, à quatre et demi pour cent.—On désire des biens ruraux pour gage hypothécaire.

A vendre.

Plusieurs grandes et belles Propriétés dans le Maconnais et le Beaujolais, à des conditions avantageuses.

— Belle Propriété avec des dépendances produc-

tives sur les bords du Léman; sa situation est des plus agréables.



Plusieurs Maisons à la ville, dans de bons quartiers, à vendre, à cinq pour cent net de revenu.



Un joli domaine de quarante-cinq hectares, affermé 1,400 fr. Prix fixe, 40,000.

— Beau corps de Bâtiment avec un joli jardin, cour vaste, propre pour un pensionnat, à vendre ou à louer.

— Beau et bon Piano de Pape, à trois cordes et six octaves, à vendre de suite, pour cause de départ. Prix fixe, 600 fr.

S'adresser, tous les jours jusqu'à deux heures, à M. Gilbert Bourget, place Louis-le-Grand, n. 11.

A vendre.

Un fonds d'épicerie, fort ancien et bien achalandé, au faubourg Saint-Clair, sur Bresse, n. 64. On entretrait de suite en jouissance.

— Une Boutique ayant deux bas-derrières et une cour close, plus une Chambre au premier étage, au prix de 6,000 fr. On donnera des facilités pour le paiement. *S'adresser au bureau de ce Journal.*

A vendre pour cause de départ. — Café-Restaurant, ayant un billard, situé dans un des quartiers les mieux situés de la ville, ayant une bonne clientèle. Le prix du loyer, 800 fr.

— Une Banque en noyer à quatre tiroirs.

Un Piano à cinq octaves. Prix, 125 fr.

S'adresser au bureau du Bazar.

A VENDRE

En gros ou en détail.

Environ deux mille pieds d'arbres, chênes et hêtres de toute dimension et de toute hauteur, d'un mètre et demi à trois mètres, soit neuf pieds de circonférence sur quinze à dix-huit mètres, ou quarante-cinq à cinquante pieds de hauteur, droits et sans branches.

La forêt est située sur la commune de Lent, à deux lieues de Bourg, à un quart-d'heure de la route de Lyon, à deux lieues de la rivière d'Ain, où ils peuvent être embarqués pour Lyon; ils sont propres à toute usine, construction, et à tout autre service.

Ce sont les plus beaux arbres de cette essence qui existe dans le département de l'Ain.

S'adresser, à Bourg, chez M. Ravet-Falconnet, rue de Varenne, qui vendra aussi, en gros ou en détail, le sol et la superficie de la forêt de Sélignat, située entre Simandre et Chavannes, même département, d'une contenance de deux cent quatre-vingts hectares, soit quatre mille deux cents coupées, mesure locale, et dans laquelle forêt il existe plus de seize mille pieds d'arbres de toute essence et dimension.

Le sol (taillis bien peuplé), dégagé de la futaie, présentera un placement de plus de cinq pour cent, franc de toutes contributions.

Demands et Propositions.

On demande un jeune garçon de douze à quinze ans pour apprenti dans le commerce de la librairie; il aura un petit appointement. Si on n'a pas de bons renseignements à donner il est inutile de se présenter. S'adresser au bureau du *Bazar*.

— A céder, une petite entreprise littéraire qu'on n'a pas le temps d'exploiter. S'adresser au bureau du *Bazar*.

DÉPÔT GÉNÉRAL, PHARMACIE DE MACORS,
DE LA RUE SAINT-JEAN.



PÂTE PECTORALE.

Régliasse à la Somme,

De Georgé, pharmacien à Épinal.

Par Boîte de 60 c. et de 1 fr. 20 c., avec le prospectus pour la manière d'en faire usage. Cette Pâte guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés. Sous-entrepôts :

Chez MM. Cruzevert, à la Glacière; Gustin, rue du Plâtre; Dubauclard, rue Neuve; Bresson, rue de Puzy; Barcet, rue Belle-Cordière; Lian, place des Capucins; Caillou, aux Brotteaux; Lafabregue, à la Guillotière; Joubert, à Vernaison.

— Café de santé, avantageusement connu depuis quinze ans, dont le dépôt général est toujours chez M. Antoine Bailly, libraire, place des Carmes, n. 12. Se vend 75 centimes la livre au lieu de 1 fr.

PRIX FIXE.

PAPON, marchand cordonnier et bottier, rue Puits-Gaillot et place de la Comédie, n. 25, prévient le public qu'il tient un assortiment de chaussures pour hommes, pour femmes et enfants, à juste prix : pour hommes, bottines hautes, 17 fr.; bottines basses, 14 fr.; quart de bottes, 11 fr.; souliers à cordons, 5 fr. 50 c.; souliers lacés, 6 fr. 50 c.; souliers de chasse, 7 fr.; baraquettes, 2 fr.; babouches fourrées, 2 fr. 50 c.; pour femmes, souliers et escarpins, 4 fr. 25 c.; baraquettes en peau, 1 fr. 75 c.; baraquettes fourrées, 2 fr.

P. S. M. Camel, négociant estimé, du quartier d'Ainai, membre de la chambre du commerce, a été frappé de mort subite vendredi dernier.

— Une femme, fort élégamment mise, s'est précipitée volontairement dans le Rhône vendredi dernier, près des bains; des femmes occupées à laver l'ont retirée vivante. On ignore la cause de ce suicide.

— Vendredi soir, un filou, sur le quai Villeroi, a tenté d'enlever la bourse d'un passant. Pris sur le fait, il a été arrêté par celui même qu'il voulut voler.

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,

Rue d'Amboise, 9. — Chambet, propriétaire-gérant.